

ARTISANAT

L'œuvre d'une vie

Menuisier à Bennwihr, Yann Le Cornec vient de mettre la dernière main à une pièce d'exception. Il la présentera lors de l'épreuve qualificative de la 27^e édition du concours Un des meilleurs ouvriers de France (M.O.F.) qui se déroule tous les quatre ans.

Textes : Michelle Freudenreich

Son grand œuvre a nécessité 135 heures de travail. Le thème de cette année ? Réaliser un coffret de rangement assorti d'une boîte à secrets. « Cet objet a trois particularités, il se compose de trois éléments précieux. Du cuivre, du carbone et du padouk, un bois rouge africain très dense. »

Très agréable à l'œil, cette pièce singulière est surmontée d'un rideau. Cette espèce de tapis roulant est constituée d'une feuille de carbone vernie collée sur un placage bois. Elle s'enroule autour d'un axe de cuivre patiné afin de découvrir le tiroir à secrets.

Des consignes très précises

Sans l'ouvrir, l'on peut aussi y glisser des messages. « Il a une autre particularité : le dessus peut se déclipser. »

Se conformant scrupuleusement aux plans et instructions remis à chaque candidat, Yann Le Cornec a contourné sans crainte les difficultés. « J'y ai travaillé autour de Noël, seul dans mon atelier. C'était très compliqué, mais j'en avais besoin. Parfois, cela fait du bien de se retrouver face à son métier. » Avec, en tête, cette ambition de « valoriser le savoir-faire français ».

Pour concevoir cette boîte de 84 mm de haut, 420 de long et 336 en profondeur, l'artisan a dû se conformer à des consignes très précises. Le résultat est à la hauteur. Combien vaudrait-elle si elle était commercialisée. La réponse fuse : 7 000 €.

Yann Le Cornec concourt dans la catégorie Métiers du bois et de l'ameublement et plus particulièrement dans celle dédiée aux ébénistes. « Réussir le concours M.O.F., cela ouvre plus de portes à



Yann Le Cornec, candidat au concours Un des meilleurs ouvriers de France.

Photo DNA

l'étranger », souligne celui, qui, l'an passé, a notamment participé au chantier de construction de la nouvelle ambassade d'Australie à Bangkok.

Mercredi 7 février, la pièce prendra le chemin de l'école Bouille, à Paris, afin de passer, trois jours après, sous l'œil critique du jury, tous des ébénistes M.O.F. L'artisan saura alors si sa création est sélectionnée.

Les prix du labeur

Yann Le Cornec, 31 ans, a créé LCM Design en 2012. Une société où travaillent cinq personnes, patron y compris, et dont l'activité progresse de 10 à 15 % chaque année. Ancien Compagnon du devoir, titulaire du brevet de maître de menuisier de bâtiment et d'agencement, l'artisan originaire de Toulouse a obtenu une médaille au Concours Lépine organisé dans le cadre de la Foire européenne de Strasbourg, en 2016. La même année, il a remporté le 3^e prix du concours régional « Faisons éclore les talents » de l'association Yago.

La déception d'un artisan

Le chaud et le froid. D'un côté, la satisfaction extrême de déployer tout son talent. De l'autre, la colère de voir son projet d'implantation compromis. Yann Le Cornec, actuellement en location à Bennwihr, aimerait s'installer en zone artisanale d'Ostheim. Problème. « J'ai établi un plan de financement. Les banques sont OK. Mon architecte, Benoît Herrmann, a développé tout le projet et j'ai déposé le permis de construire. » Le jeune artisan souhaite voler de ses propres ailes. Il a jeté son dévolu sur une parcelle de 16 ares 30 à Ostheim. « Le projet est presque voué à l'échec à cause de la communauté de communes. » Yann Le Cornec a déposé son permis de construire le 13 septembre 2017. Il y est précisé que le jeune homme et sa famille habiteront un appartement situé au-dessus de l'atelier. Déception un mois et demi plus tard lorsqu'il reçoit une lettre du président de la comcom.

« Grandement contestable »

Il y est annoncé que la commission Développement a édicté de nouvelles règles pour la zone d'aménagement concertée. Créer de l'habitat constitue une dérive », est-il écrit. Conséquence : le prix du terrain est majoré d'un forfait de 15 000 € pour création de logements. De même, sa surface doit se limiter à 80 m² au lieu des 120 m² souhaités. Le projet doit être moins étendu que prévu, mais coûtera plus cher : 116 200 € au lieu de 84 000 €.

Par lettre en date du 29 novembre, l'avocat de l'artisan considè-

re qu'imposer ces conditions est grandement contestable ».

Éviter les abus

Dans sa réponse, le 12 décembre, la communauté de communes confirme sa décision. La lettre suivante est rédigée par l'avocat parisien de Yann Le Cornec, spécialisé dans les affaires foncières. Il rappelle que son client souhaite pouvoir mener son projet à terme dans les meilleurs délais. Son bail de Bennwihr s'achève le 31 décembre prochain. Le menuisier a déposé un recours devant le tribunal administratif.

Je lance un appel aux maires afin de trouver un terrain. Mon but est de développer une entreprise, de favoriser la formation et de créer des emplois »

Nous avons contacté le président de la communauté de communes Pays de Ribeauvillé. Le problème, c'est que depuis le 1^{er} janvier, la comcom a pris la compétence "zones économiques". M. Le Cornec est allé voir le maire d'Ostheim, mais ce n'est plus la commune qui est compétente » Pour Umberto Stamile, la commission économique de l'instance intercommunale a mis en place de nouveaux critères concernant la vente de terrains en zone artisanale. Ceci pour éviter les abus. Certains chefs d'entreprise créent leur boîte et veulent un appartement au-dessus. Et quand la société ferme, ils y restent, dans une zone bien tranquille » C'est la raison pour laquelle la superficie d'un tel appartement est limitée à 80 m² et que le futur propriétaire doit s'acquitter un supplément de 15 000 €.

CROSS

520 pompiers dans les vignes de Bennwihr

Les jeunes sapeurs-pompiers et leurs homologues adultes ont participé au cross du groupement nord, hier après-midi, dans le vignoble de Bennwihr. Et ce n'est pas le feu que les 520 participants ont dû affronter mais le vent, la pluie et le froid, afin de remporter la course dans les différentes catégories proposées.

Texte et photos : Christelle Didierjean

Quelque 520 pompiers de différents centres de premiers secours (CPI) du secteur se sont donné rendez-vous, hier à la salle polyvalente de Bennwihr, pour le cross du groupement nord. « On est pas mal sportif dans notre centre. On a des jeunes qui courent bien et qui arrivent à se qualifier pour les championnats de France. C'est bien de les faire courir à domicile », souligne le lieutenant Frédéric Wittner, chef de corps du CPI de Bennwihr, organisateur de l'événement avec l'amicale. Les conditions météorologiques n'étaient certes pas



Poussins, benjamins et minimes se sont élancés dans la première course de l'après-midi. Photo L'Alsace

très engageantes. Mais le vent, la pluie et le froid n'ont pas entamé l'envie et la motivation des coureurs.

Les premiers à prendre le départ à 14 h étaient les catégories poussins/poussines et benjamins/benjamins pour 1 020 mètres accompagnés des minimes filles et garçons pour 2010 mètres.

« Un parcours bien choisi »

Dans la deuxième course, ce sont les cadets et les vétérans 2 (+ de 50 ans) ainsi que les autres catégories de féminines qui ont couru les 4 070 mètres du parcours. Arthur Pruniaux, 16 ans, JSP à Jepsheim, remporte la course en cadet en ayant pris la tête dès le départ : « Une course intéressante et rapide mais j'aurais aimé plus de montées. » Melinda Absalon, du centre de secours d'Ostheim, s'impose chez les féminines. « Un parcours bien choisi, pas monotone mais boueux, j'ai failli tomber plusieurs fois », relate-t-elle à l'arrivée.

La troisième course, réservée aux juniors, seniors et vétérans 1 (+ de 40 ans) comprenait plusieurs boucles pour une distance de 7 230 m. Fabrice Delacote du CPI d'Eschbach-au-Val a pris le dessus sur Romain



Arthur Pruniaux (en blanc) a pris dès le départ la première place qu'il ne quittera plus lors de la deuxième course. Il a parcouru les 4 070 mètres dans les vignes avec les cadets, les féminines et les vétérans 2. Photos L'Alsace/Christelle Didierjean

Avenas du CPI d'Husseren en catégorie seniors. « Il est parti très fort mais on a fait une grande partie de la course ensemble. J'ai réussi à prendre quelques mètres d'avance vers le cinquième kilomètre. C'était un bon parcours de cross avec des bosses et des relances », raconte le vainqueur. Le second a été dérangé par « le vent

de face dans la grande ligne droite ». Pour les JSP, les 20 premiers de chaque catégorie se sont qualifiés pour le cross départemental qui aura lieu samedi 10 février à Sundhoffen. Pour les adultes, ce cross n'était pas qualificatif et ils pourront tous participer au cross départemental samedi 24 février à Franken.

Après les trois départs des soldats du feu, le CPI de Bennwihr a proposé une course populaire ouverte à tous : 2 km, dans les vignes également, et sans classement. Les 1 € d'inscription seront reversés à l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers.



Melinda Absalon d'Ostheim est la première féminine à passer la ligne d'arrivée après 4 070 mètres de course. Photo L'Alsace



Fabrice Delacote d'Eschbach-au-Val gagne la course chez les seniors. Photo L'Alsace